

SOUS-TRAITANCE ET CPF

EN PRATIQUE, CE QUI CHANGE LE 1^{ER} AVRIL 2024 ?

Jeudi
14
MARS
2024

DE 14 H À 17 H

Après une longue gestation, le **décret encadrant la sous-traitance dans le cadre du compte personnel de formation (CPF) a été publié** au *Journal officiel* le 30 décembre 2023. Ce texte, attendu depuis plus d'un an, repose sur des mesures prises dans le but d'identifier les acteurs qui réalisent vraiment les formations vendues sur la plateforme « Mon compte formation ».

Plafonnement du chiffre d'affaires, Qualiopi, habilitation à préparer à une certification ou à un bloc de compétences, clauses obligatoires dans le contrat de sous-traitance, effets miroirs des obligations entre donneurs d'ordre et sous-traitants...

- Comment en pratique ces mesures seront-elles **mises en œuvre à partir du 1^{er} avril 2024** ?
- Quels sont les cas frontières sujets à **interprétation** ?
- Quel **impact sur le modèle économique** des prestataires référencés ayant recours uniquement à des formateurs externes ?

A quelques jours de l'entrée en vigueur du décret, les experts de Centre Inffo vous invitent à une Master class le jeudi 14 mars 2024, entièrement consacrée à la mise en œuvre pratique des nouvelles mesures encadrant la sous-traitance dans le cadre du CPF, en collaboration avec toutes les parties prenantes (DGEFP, Caisse des dépôts...).

Public

Cet événement s'adresse aux :

- prestataires de développement des compétences et leurs sous-traitants
- organisations patronales ou syndicales
- consultants...

Intervenants

- **Fouzi Fethi**, responsable du pôle Droit et politiques de formation, Centre Inffo
- **Valérie Michelet**, juriste sénior, pôle Droit et politiques de formation, Centre Inffo
- **Franck Morel**, avocat associé, Flichy Grangé Avocats
- **Stéphane Rémy**, sous-directeur des Politiques de formation et du contrôle, DGEFP
- **Cécile Bertrand**, cheffe du pôle « Compte personnel de formation » (CPF), DGEFP
- **Géraldine Boureau**, responsable du service Régulation et financement, Caisse des dépôts

INSCRIVEZ-VOUS

sur le site de Centre Inffo

centre-inffo.fr

TÉL. 01 55 93 91 83

inscription.event@centre-inffo.fr

